



**Présents :**

- L'ensemble des Conseillers et  
R. SCELO, M. TIGNON, C. USUREAU  
et J.P. OLIVARES

**Absents :**

Cédric AUDOUIT, Romain  
BELLEANNEE, C. OGER et  
R. MARCHAND.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1er JUIN 2013

### **① APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU**

### **② VISITE DU PARC EOLIEN DE ST CHRISTOPHE DU BOIS**

Les enfants sont satisfaits de cette visite pédagogique malgré le très mauvais temps.

### **③ TOURNOI INTER-SPORTS**

Le tournoi aura lieu le samedi 22 juin 2013 de 9h00 à 13h00 à la salle de sports de St Léger.

Les enfants ont préparé par groupe et durant quinze minutes, l'invitation pour le tournoi qui sera distribuée dans les écoles le lundi 3 juin prochain.

Les coupons-réponse sont à rendre pour le vendredi 7 juin. Magalie et Rachel se chargent de les récupérer auprès des écoles ce jour-là. Le délai est très court mais les adultes doivent rencontrer les bénévoles de chaque associations sportives (basket, foot, volley, athlétisme et pétanque) le 12 juin afin d'organiser les équipes et le déroulement du tournoi.

Nous leur avons rappelé que sans des adultes bénévoles (parents ou frères et sœurs) pour l'encadrement, le tournoi ne pourra pas avoir lieu. Il a donc été prévu une demande dans les inscriptions. Les enfants ont choisi de mettre une couleur par équipe. Il y a 82 enfants concernés ; donc on peut estimer un maximum de 8 à 10 équipes, d'où le besoin d'encadrement.

Nous avons prévu avec eux d'apporter des gâteaux sucrés, coca et jus d'orange pour la fin du tournoi pour féliciter tous les participants.

### **④ AIDE AUX ENFANTS MALADES**

Magalie et Rachel ont rencontrés une bénévole Mme Janine DOUET de l'association Enfance et Hôpital pour lui soumettre les souhaits des enfants. Après discussion avec le personnel de l'hôpital et la présidente de l'association, il n'est pas possible que d'autres enfants interviennent dans le service pour des raisons sanitaires et administratives.

Nous avons alors soumis une autre idée aux enfants : pourquoi ne pas offrir à cette association des jeux de société, perles, coloriage...

Nous discuterons au prochain CME de cette idée sous forme de collecte dans les écoles.

## **5 FETE DES CM**

La fête se déroulera le mardi 2 juillet 2013 après la classe dans le foyer municipal de 17h00 à 20h00. Les enfants élus devront rester jusqu'à 20h30 pour le rangement et le nettoyage de la salle.

Ils ont décidé de renouveler le même principe que l'année dernière :

- 1ère partie avec des jeux en extérieur (1h) tir à la corde et course en sacs avec 4 équipes.
- 2ème partie boum (2h).

Le Goûter : il a été décidé de refaire des crêpes.

**Chaque enfant élu devra apporter 20 crêpes** (prévoir 500g de farine).

Boum : apporter des CD

Achats à prévoir par la mairie : Pâte à tartiner, confiture, sucre, eau, thé glacé, cola, jus de fruits, confiseries (fraises, dragibus, stroumphis acidulés et chamallos), gobelets, assiettes et serviettes.

Responsable des inscriptions : (dès réception de l'ensemble des réponses, les ramener en Mairie).

Ecole privée : Flavie GIET et Mélissa CHAUVET

Ecole publique CM1 : Elisa GUIBERT et Nicolas THOMAS

Ecole publique CM2 : Agathe CHARRIER

Responsable CD : (vérifier si le CD est bien dans l'étui et noter le nom du propriétaire sur le CD).

Ecole privée : Alexandre DANIEAU et Paco LANDREAU

Ecole publique CM1 : Romain BELLEANNEE et Noan SECHET

Ecole publique CM2 : Loan CHOTARD

## **6 GASMA**

Le forage qui fournit l'école et la cantine en eau potable de Gasma ne fonctionne plus. L'association SOS SAHEL a retenu un devis pour les travaux : 2 712 €.

Le village peut participer à hauteur de 200 €, le Conseil Municipal Adultes de Saint Léger 1 000 €.

Nous avons eu l'accord à l'unanimité des enfants pour prendre le reste de la somme sur le budget du CME soit la somme de 1 512 €.

Monsieur le maire et les élus du CME remercient les enfants pour ce geste.

## **7 RENCONTRE INTERGENERATIONNELLE**

En 2010, les enfants élus avaient déjà souhaité organiser cette rencontre. Ce projet avait été repoussé pour deux raisons : pas de retour positif auprès des associations et pas de local.

La commission adulte vie sociale se rapproche du CME maintenant que la salle commune du Pôle sénior est construite (près de la mairie) et souhaite reprendre ce projet pendant la semaine bleue en octobre.

Les enfants sont d'accord pour organiser une rencontre le mercredi 23 octobre. Nous étudierons les modalités au prochain CME (jeux de société, atelier cuisine).

## **Note aux parents**

Nous vous remercions par avance pour votre participation au goûter des enfants.  
Vous pourrez venir chercher vos enfants à 20h30 car nous leur demandons de nous aider à nettoyer la salle (rangement des chaises et balayage).



**PROCHAIN C.M.E. ➔ le SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2013 à 10H30**

*Pièce jointe : diaporama de présentation*